

# Offre des agriculteurs pour les collectivités

Ludovic Mesme

09/04/2010 | Mise à jour : 15:12

***Dans les fichiers ci-dessous, retrouvez par famille de produits, l'offre proposée par les agriculteurs aux restaurants scolaires. Ce fichier non exhaustif est en cours de constitution et sera complété au fur et à mesure du recensement de l'offre des producteurs.***

Dans une logique de développement durable, la question de l'introduction des produits agricoles locaux dans les restaurants scolaires s'invite nécessairement dans la réflexion des élus et responsable des cantines.

**Les enjeux sont connus** : qualité et traçabilité des produits, sensibilisation à la saisonnalité fruits et légumes, bilan carbone de l'acheminement des denrées, développement économique des filières locales dont l'impact est fort sur le dynamisme et l'aménagement d'un territoire.

La Chambre d'agriculture de la Sarthe est naturellement attentive à cette problématique des circuits courts. Elle travaille actuellement à la réalisation d'un répertoire des produits locaux en vue, notamment, de favoriser leur introduction dans les assiettes des élèves sarthois. S'inscrivant pleinement dans cette démarche, les élus de la Communauté de communes du Bocage Cénomans ont demandé l'appui de notre organisme pour lancer une étude de faisabilité sur l'approvisionnement local des restaurants scolaires de leur territoire.

Avec le soutien financier du Conseil général de la Sarthe et du Pays du Mans (programme LEADER), la Chambre d'agriculture est allée à la rencontre des élus et cuisiniers pour :

- dresser un état des lieux de la restauration,
- identifier les attentes et les freins des communes,
- les accompagner dans leur projet.

Parallèlement, une enquête a été menée auprès des producteurs et entreprises du département afin de connaître l'offre potentielle. La Chambre d'agriculture invite d'ailleurs les producteurs intéressés, et non encore recensés, à se faire connaître auprès d'elle. Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'agriculture (Carine Duval) par téléphone (02 43 29 24 24) ou par courriel : [carine.duval@sarthe.chambagri.fr](mailto:carine.duval@sarthe.chambagri.fr)